

CONSULTATION INFIRMIERE DISPOSITIF D'ANNONCE



Vous allez être traité par : chimiothérapie ou radiothérapie ou chirurgie.

Le médecin vient de vous annoncer votre maladie, il est légitime que vous vous posiez de nombreuses questions sur :

- la maladie,
- les examens complémentaires,
- les traitements (chimiothérapie...),
- le parcours dans les divers services hospitaliers,
- le rôle du médecin traitant et de l'entourage...



LES INFIRMIERES

Les infirmières du dispositif d'annonce vous proposent de vous rencontrer et de vous accompagner après l'annonce de votre maladie par le médecin, mais aussi tout au long de votre traitement.

Elles assureront le lien avec d'autres professionnels (assistante sociale, psychologue, diététicienne, kinésithérapeute, esthéticienne...) ou associations si vous en éprouvez le besoin.

Elles sont là pour répondre à vos questions.

- Vous pouvez joindre l'infirmière :
- par téléphone au 04 56 80 82 07, de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi,
- par mail à dispo.annonce@ch-chambery.fr,
- par l'intermédiaire du service dans lequel vous êtes traité (infirmière, manipulatrice, cadre de santé, médecin...),
- ou en composant le 83 01 depuis le poste téléphonique de votre chambre.

